



Coordination Syndicale Départementale CGT
des Services Publics du Puy-de-Dôme

mail : csd63cgt@gmail.com



Monsieur le Préfet
Préfecture du Puy de Dôme
18 Boulevard Desaix
63033 Clermont-Ferrand Cedex

Clermont-Ferrand le 23 juin 2023

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour les journées du samedi 1^{er} juillet 2023 au lundi 31 juillet 2023.

Monsieur le Préfet,

Pour la fédération CGT des Services publics, la réforme des retraites, même promulguée, continuera à être combattue jusqu'au retrait. Il y avait encore beaucoup de monde dans la rue le mardi 6 juin, preuve est faite qu'au bout de la 14^{ème} journée de grève et de mobilisations cette réforme continue d'être contestée et hautement perçue comme injuste.

Nous vous rappelons que d'autres solutions existent pour accroître les ressources des caisses de retraite et équilibrer le système, bien qu'ignorées par le gouvernement : augmenter les salaires, procéder à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes, développer l'emploi stable et qualifié, cesser de multiplier les exonérations de cotisations sociales. Et dans la Fonction publique : revaloriser le point d'indice et embaucher massivement dans les services publics, conditions nécessaires pour répondre aux besoins des citoyens.

Nous vous alertons sur :

Le secteur de la petite enfance :

- Promesse de création de 200 000 places de crèches supplémentaires sans aucune mesure concrète présentée pour pallier au départ des professionnels de ce secteur,
- Pénurie des professionnels créant une situation d'URGENCE absolue,
- Baisse de la qualité de l'accueil des jeunes enfants, entraînant épuisement professionnel et risques pour leur sécurité et celle des adultes encadrants,
- Course au « remplissage » des structures d'accueil, afin que les collectivités perçoivent les subventions CAF, mettant à mal les conditions de travail des professionnels qui sont en sous effectifs...

Le secteur de la collecte de déchets, les services de déchetterie :

- « Optimisation » des tournées entraînant des surcharges de travail problématiques en termes de sécurité,
- Travail dans des conditions très difficiles, amplifié en période de grosse chaleur, car dans la plupart des structures aucun aménagement d'horaires est instauré, avec de surcroît une augmentation de l'activité en période estivale,
- Horaires décalés, épuisement professionnel entraînant un risque pour la santé
- Départs à la retraite non remplacés, difficulté de recrutement, perte d'attractivité.

Maison du Peuple Place de la Liberté 63000 CLERMONT-FERRAND Tél. : 04.73.39.97.91. Mail : csd63cgt@gmail.com

Nous continuons de vous alerter sur le sentiment d'injustice qui perdure dans les services depuis l'octroi du CTI uniquement pour une partie des agent.e.s : nous continuons de revendiquer l'octroi du CTI pour **tous** les « oublié.e.s du Ségur ».

Nous continuons de lutter pour que les pompiers du SDIS 63 puissent bénéficier de « la portabilité des droits » et d'une politique de « projet de fin de carrière » leur évitant la précarité.

Nous luttons pour les droits de tous les travailleurs des services publics : droit à gagner dignement sa vie et à travailler dans de bonnes conditions, droit à manifester et à faire grève, droit à la liberté d'expression et d'opinion, droit à la protection...

Nous réaffirmons notre détermination à lutter contre tous les projets de régression sociale, pour que celles et ceux qui produisent la valeur et les richesses de ce pays puissent enfin en bénéficier.

La régression sociale doit cesser !

Dans le cadre de la campagne revendicative « 10 % pour la Fonction publique », la fédération CGT des Services publics porte, en plus de l'augmentation immédiate du point d'indice de 10 % et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis les vingt dernières années :

- 10 % de temps de travail en moins ;
- 10 % d'effectif en plus ;
- 10 % d'augmentation indiciaire et salariale ;
- 10 % de temps de formation ;
- L'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction publique.

Le gouvernement doit faire le choix de dotations budgétaires supplémentaires de l'État pour mettre en œuvre l'ensemble de ces mesures, afin de **maintenir, améliorer et renforcer** l'ensemble de nos services publics. **Il doit faire le choix de l'intérêt général !**

En conséquence la Fédération CGT des Services Publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève pour les 1^{er} juillet 2023, 2 juillet 2023, 3 juillet 2023, 4 juillet 2023, 5 juillet 2023, 6 juillet 2023, 7 juillet 2023, 8 juillet 2023, 9 juillet 2023, 10 juillet 2023, 11 juillet 2023, 12 juillet 2023, 13 juillet 2023, 14 juillet 2023, 15 juillet 2023, 16 juillet 2023, 17 juillet 2023, 18 juillet 2023, 19 juillet 2023, 20 juillet 2023, 21 juillet 2023, 22 juillet 2023, 23 juillet 2023, 24 juillet 2023, 25 juillet 2023, 26 juillet 2023, 27 juillet 2023, 28 juillet 2023, 29 juillet 2023, 30 juillet 2023, et 31 juillet 2023 de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des agent-es de la Fonction Publique Territoriale et pour les salarié-es relevant de la partie privée de notre champ Fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la C.S.D C.G. T
Le secrétaire général,



Aodren LE GUERN

Préavis de grève adressé ce jour à Mr le Président du CDG 63